

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice :	14	Le dix avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune d'Ordizan dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Roland DETHOU, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	10	
Qui ont pris part à la délibération :	11	
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0		
Date de la convocation :	21/03/2025	
Date d'affichage :	21/03/2025	

Présents : Mathilde DAUBE, Davide DE SOUSA MONTEIRO, Thierry DESTARAC, Roland DETHOU, Nathalie DETHOU-BARBOSA, Marie-Pierre DUBARRY, Gilles GAUBERT, Didier RAFFENAUD, Sophie RODRIGUES, Myriam TARISSAN

Absents excusés et représentés : Anne-Laure GAROSTE, Gérald RAGELLE, Eric TILHAC Florent DUTREY représenté par Thierry DESTARAC

Secrétaire de séance : Marie-Pierre DUBARRY

N° de la délibération DE 2025 17	Objet de la délibération VOTE DU BUDGET 2025
--	--

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune d'Ordizan,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune d'Ordizan pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 462 562,9

En dépenses à la somme de : 462 562,9

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	151 782,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	127 000
014	Atténuations de produits	12 548,68
042	Section à section	8 571,64
65	Autres charges de gestion courante	25 522,5
66	Charges financières	2 774,11
67	Charges spécifiques	100
68	Dot. aux amortissements et provisions	50
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		328 349,62

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	42 463,43
042	Section à section	8 571,64
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 045,25
73	Impôts et taxes	17 398,3
731	Fiscalité locale	148 946
74	Dotations et participations	64 925
75	Autres produits de gestion courante	17 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		328 349,62

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	12 116,27
21	Immobilisations corporelles	113 026,13
001	Solde d'exécution section investissement	499,24
040	Section à section	8 571,64
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		134 213,28

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 453,64
13	Subventions d'investissement	39 188,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	60 000
040	Section à section	8 571,64
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		134 213,28

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Copie certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU



Date de transmission de l'acte: 25/04/2025
Date de reception de l'AR: 25/04/2025
065-216503359-DE_2025_17-DE
A G E D I